# Cuartero Avocats
# L'entreprise, notre cœur de métier

**Créé en 2004, le cabinet d'avocats Cuartero est devenu une structure de premier plan en Guadeloupe grâce à une expertise reconnue en droit de l'entreprise et plus spécifiquement en droit social. Il est donc tout naturellement le partenaire privilégié de l'ANDRH Guadeloupe.**

*Rencontre avec Christophe Cuartero, Avocat Fondateur*

**Pourriez-vous nous préciser le positionnement de votre cabinet ?**

Nous intervenons au quotidien aux côté des entreprises. Nous sommes donc amenés à connaître de l'ensemble de leurs problématiques. Nous intervenons principalement en droit social, mais aussi en droit commercial, droit des sociétés ainsi qu'en procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises.

Nous disposons d'un panel de clientèle large et nous sommes présents à tous les stades de la vie de l'entreprise. **L'entreprise : c'est notre cœur de métier.**

**Quelles sont vos principales missions ?**

La prévention étant un facteur clé de réussite d'une entreprise, nous sommes résolument déterminés à aider nos clients à anticiper leurs difficultés potentielles. Notre expertise est un élément déterminant dans leurs prises de décision.

Nous rédigeons en outre l'ensemble des actes utiles à la vie de l'entreprise.

A l'information et la prévention, s'ajoute une mission de résolution amiable des litiges. Formé à la négociation, je suis en mesure de mener à bien des discussions difficiles.

Enfin, nous intervenons régulièrement auprès des juridictions prud'homales et commerciales.

**Qu'en est-il du droit social ?**

C'est notre domaine d'intervention majeur. Nous aidons des entrepreneurs et des DRH à prendre les décisions utiles à la réussite de leurs projets. Nous les conseillons, leurs rappelons leurs obligations, les assistons dans leurs taches.

Cette assistance couvre les relations individuelles (embauche, pouvoir disciplinaire, rupture de contrats etc...) et collectives (mise en place des IRP, hygiène et sécurité, etc.).

**Notre technicité est une garantie de sécurité juridique.** Nous sommes d'autant plus avisés que nous intervenons quasi-quotidiennement avec un certain succès devant les juridictions prud'homales de Guadeloupe et d'ailleurs.

**Quels sont les spécificités de votre cabinet ?**

Le cabinet se caractérise par une équipe soudée ayant adhéré à un projet ambitieux : **Créer une culture de l'excellence.**

Nous nous sommes dotés des outils les plus performants et nous avons adopté des modes de travail plus collaboratifs, pour permettre à chacun d'accéder à une plus haute technicité et créer ainsi une valeur ajoutée supplémentaire au service fourni au client.

Nous n'en oublions pas pour autant les qualités de cœur, d'écoute et de disponibilité essentielles à notre réussite.

Enfin, grâce à notre implication dans des réseaux professionnels, nous démultiplions nos capacités professionnelles. Nous participons activement au Groupe Social créé au sein du réseau EUROJURIS. Nous sommes également affiliés à AVOSIAL, spécialisé en droit social. Localement, nous collaborons avec l'ANDRH Guadeloupe.

**Quelles évolutions envisagez-vous ?**

Nous mettons en place des petits déjeuners du droit social ouverts aux DRH et chefs d'entreprises.

Nous lançons également la diffusion d'une newsletter exclusivement consacrée au droit social.

Nous nous inscrivons dans un processus de modernité. **La recherche de solutions innovantes créatrices de valeurs étant systématiquement privilégiée.** Nous restons toutefois impitoyables dans la défense des intérêts de nos clients. ■

**ch.cuartero@cuartero-avocats.com**

CABINET cuartero | avocats à la cour